



## PV COMMISSION DES PRESIDENTS DE CLUBS

Réunion du 22 Avril 2020 (voie informatique)

Ont participé à cette réunion et communiqué leur réponse par mail :

**MM. DUBOIS Fabrice (ES TROUY), TURPIN José (ES AUBIGNY), GIRAUD Jean (US PLAIMPIED), SERGENT Jean-Claude (FC ST DOULCHARD), TURPINAT Frédéric (AS ST GERMAIN), LANGERON Raymond (US LES AIX/RIANS), BABOIN Eric (ASC LEVET), ROCHET Richard (FC CHEZAL BENOIT), BEAUNEZ Jean-Pierre (ES BRECY), DREANO Matthieu (AS LA CHAPELLE).**  
**M. TERMINET Patrick, représentant le Comité Directeur.**

Du fait de la situation actuelle de confinement liée à la pandémie, le **Président Michel COUREAU** a été invité par le Président du District à soumettre par voie informatique à l'avis des membres siégeant habituellement au sein de la Commission une question essentielle concernant l'avenir de notre Championnat D5, question présentée telle que reprise ci-après dans son intégralité :

*Chers Collègues,*

*La situation actuelle nous oblige malgré tout à envisager au plus vite le devenir de notre football même si aujourd'hui ce qui reste un jeu est bien secondaire au regard des souffrances humaines que l'on relève çà et là.*

*Le devenir c'est se poser un grand nombre de questions concernant entre autres un championnat de D5 déjà sujet en début de la présente saison à certaines interrogations.*

*Doit-on maintenir ce niveau de compétition ou bien le supprimer comme l'on déjà fait depuis plusieurs années certains districts proches ?*

*Plusieurs raisons nous amènent aujourd'hui à en envisager son arrêt. Soyons lucides ! La question nous est posée par les instances supérieures de notre District.*

*Quels sont ces motifs :*

- Le nombre restreint d'équipes engagées (actuellement 2 poules qui plus est incomplètes) qui entraînent de ce fait des déplacements kilométriques longs et donc peu motivants*
- Les difficultés évidentes et qui ne font que s'accroître des « petits clubs » à disposer d'un nombre suffisant de licenciés pratiquants, ce qui les incite ou incitera prochainement à fusionner ou à se mettre en entente pour préserver leur effectif restant mais aussi leur existence même. D'où une fois de plus un nombre d'équipes en réduction*
- La certitude maintenant acquise, et ce n'est pas faire preuve de pessimisme, d'une perte de pratiquants (cela sera valable pour toutes les disciplines sportives) à l'issue d'une fin de pandémie dont les priorités seront bien loin du foot avec les mêmes conséquences que celles soulignées ci-avant*

*Ne serait-il donc pas plus simple et plus judicieux de supprimer cette D5 et créer une voire deux poules supplémentaires de D4, ce qui aurait aussi l'avantage de motiver et les clubs et les pratiquants directement concernés par cette situation.*

**Réponse :**

**TOUS les Membres ayant donné leur avis, auxquels s'ajoutent ceux du Président de ladite Commission ainsi que celui du représentant du Comité Directeur, c'est à l'unanimité que la Commission s'est exprimée pour une suppression du Championnat D5.**

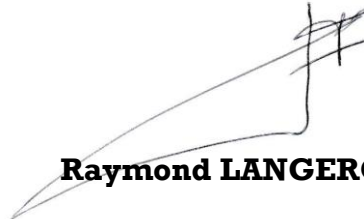
**L'arrêt de cette compétition D5 sera soumis à l'approbation du prochain Comité Directeur.**

**Le Président,**



**Michel COUREAU**

**Le Secrétaire de Séance,**



**Raymond LANGERON**